



## Le mot du Maire

Cette année 2021 se termine. « Ouf » diront une partie des viticulteurs qui ont dû se contenter d'une maigre récolte due à une météo capricieuse (gel, grêle...).

Mais même si tout le monde aurait aimé un peu plus de beau temps et de chaleur, la nature n'a pas souffert de canicule et nos paysages sont restés magnifiques jusque tard dans la saison.

Début septembre, l'école a repris avec 75 enfants répartis en 3 classes avec les mêmes enseignantes et ATSEM que l'année précédente (Corinne, Elodie, Laura et Monique).

Les services de garderie et de cantine ont remis le couvert avec également un effectif assez conséquent.

Les associations ont recommencé leurs activités après une année « blanche » pour certaines et au ralenti pour les autres.

Mais ne nous réjouissons pas trop ; la situation COVID n'est pas derrière nous. Malgré la vaccination, la situation est encore compliquée. Res-

pectons plus que jamais les recommandations (respect des gestes barrières, désinfection, port du masque, pass sanitaire...).

Les différents projets et travaux avancent :

- L'aménagement « Entrée du Bourg » autour de la salle d'animation est terminé. Les plantations d'arbres et arbustes divers ont été réalisées ces derniers jours (juste à la bonne saison) et tout devrait verdier et fleurir dès le printemps.

- Les travaux de la MARPA en Epieux continuent leur progression et doivent être terminés fin 2022.

Bonne nouvelle pour nos aînés, le repas de fin d'année a pu avoir lieu pour le plus grand plaisir de pouvoir à nouveau se rencontrer et passer un après-midi convivial.

Pour terminer, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 8 Janvier lors des vœux de la municipalité. « Si tout va bien ! »

Bernard DUMAS



**Bernard Dumas, Maire de Ternand,  
Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,  
Le Personnel Communal,**

2022

**seraient honorés de votre présence  
pour partager un moment de convivialité  
à l'occasion de la cérémonie des vœux  
le samedi 8 janvier à 18h  
à la salle d'animation.**

*Événement sous réserve des conditions sanitaires en vigueur. Une confirmation sera publiée sur le site internet et sur panneau pocket.*



**MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43**

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30  
Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous - [mairie@ternand.fr](mailto:mairie@ternand.fr) / [www.ternand.fr](http://www.ternand.fr)

# Mardi 7 Septembre 2021

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 7 septembre 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Florent CO-QUARD. Début de la séance 20h

Excusés : Audrey PEYRASSE, Guillaume DANGUIN et Philippe PEYROT. Approbation du compte-rendu du 20/07/21.

### URBANISME & ASSAINISSEMENT

- Transfert de permis de construire pour logement n°3-Côté Jardin à Monsieur Matthieu MOUFLIN au 90 impasse des Mésanges.

- Transfert de permis d'aménager de Côté Jardin à l'indivision CORGIER 60,62 et 64 rue des Grandes Planches.

- Permis d'aménager SAS CHOUN pour création de 5 lots à bâtir. Dossier refusé. Le refus a été émis par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour un manque de garantie sur la liaison entre ce projet et la voirie de la MARPA. Le PA sera redéposé après accord entre les parties.

- Permis de construire déposé par Monsieur et Madame Lionel CARNEIRO aux Grandes Planches pour construction d'une maison individuelle. Dossier accepté.

- Certificat d'urbanisme pour la vente PERREON/MACHADO-ORTOLANI au 423 rue de la Potte.

- Plan Local de l'Urbanisme (PLU) : La commune a délibéré en avril 2020 sur la révision du PLU. Les démarches sont en cours, cependant il est important d'attendre avant tout la validation du plan d'aménagement du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui devrait être effective courant 2023.

### VOIRIE

- Travaux 2021 : Tous les travaux prévus sur 2021 ont été réalisés, à savoir l'enrobé à chaud de la Planche Lachal et de l'impasse des Mésanges.

- Passage de l'épaveuse sur l'ensemble de la commune.

- Ouvrages d'art : Notre commune est éligible à une aide financière pour l'évaluation des ponts et murs de soutènements dans le cadre du Plan Relance 2021. Un recensement va être effectué.

- L'orage du mois d'août a provoqué des ruissèlements importants notamment en Bagny. Plusieurs arbres ont également été endommagés.

- La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) se définit comme l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés, susceptibles d'être utilisés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie. Sur notre commune, il s'agit essentiellement des bornes incendies. Celles-ci doivent être répertoriées afin de connaître leurs emplacements, capacités hydrauliques et disponibilités. Ces données sont ensuite transmises au Service Départemental d'incendie et de secours. Consécutivement à des renouvellements de canalisation, un contrôle supplémentaire a été demandé sur certaines bornes afin de mettre à jour ces données.

### BATIMENTS

Compte-rendu de la réunion du 21 juillet.

- Appartement au-dessus de la poste : Il va être loué à partir du 1 octobre 2021. Des travaux de rénovations vont être réalisés : changement du plancher de la pièce principale, renfort des escaliers intérieurs. L'entreprise BOLVY a chiffré ces travaux pour un montant 5 461€ HT. Devis accepté à l'unanimité par le Conseil. De plus la nouvelle locataire s'engage à effectuer des travaux de peinture dans l'appartement, un mois de loyer lui sera offert.

Elle aura également accès au jardinet en contrepartie de l'entretien de celui-ci.

- École : Des filtres sans tain ont été installés sur les fenêtres du rez-de-chaussée. La serrure de la porte d'entrée a été

changée afin de permettre une meilleure utilisation par les enfants.

Le tapis en résine de l'air de jeux se rétracte, il va être consolidé par l'entreprise Paysage2000.

### COMMUNICATION

- Compte-rendu de la réunion du 30 août :

Le bulletin annuel devrait être distribué vers le 15 janvier 2022.

- Nouvelle version du site internet.

### DIVERS

- KIFÉKOI prévu le samedi 16 octobre au Vieux Bourg de 8h à 12h.

- La signalisation du passage à niveau, rue de la Gare, a été mise en conformité comme demandé par la Direction Départementale des Territoires.

- Aménagement entrée de bourg : l'enrobé est terminé et l'utilisation du parking sera possible en partie à compter du 20 septembre pour permettre le remplissage des dalles à engazonner. La commission fleurissement a participé au choix des végétaux.

- Courrier de Madame Catherine BURNICHON.

- Un goûter de bienvenue sera organisé le 10 septembre par les parents d'élèves à la sortie de l'école afin de faire connaissance avec les nouvelles familles.

- Une brocante aura lieu le 26 septembre au stade de football.

- Le marché de Noël, organisé par les Amis de l'école, aura lieu le samedi 11 décembre place du Donjon.

Fin de la réunion : 21h45.



# Mardi 19 Octobre 2021

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 19 octobre 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Loïc MARRIETTON  
- Début de la séance 20H00

Excusés : Audrey PEYRASSE, Robert PERRIN.

Approbation du compte-rendu du 7/09/21.

### URBANISME & ASSAINISSEMENT

- Permis de construire déposé par Monsieur Alexis SEDUSI et Madame Cloé CHARVOLIN au 60 rue des Grandes Planches pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à la CCBPD. Demande de pièces complémentaires.

- Permis de construire déposé par Monsieur Richard LEPAPE au 78 rue du Val d'Azergues pour extension d'une maison et création d'une piscine. Dossier refusé par les Architectes des Bâtiments de France.

- Permis de construire déposé par la commune de Ternand pour l'église Saint-Jean-Baptiste pour travaux d'assainissement, restauration partielle des façades, des couvertures et du mur de soutènement. Dossier transmis à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

- Demande préalable déposée par Monsieur Stéphane GENEVRIER au 363 route de Sainte Paule pour construction d'une piscine. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Steve CONTENT au 200 rue des Grandes Planches pour installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par EARL la Grigette au « Crêt des femmes » pour création d'une mare. Demande de pièces complémentaires.

- Demande préalable déposée par Monsieur Alberto GONCALVES au 224 impasse du Vervuis pour création d'un mur mitoyen. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Alberto GONCALVES au 64 impasse du Vervuis pour réfection de toiture et création de deux fenêtres de toit. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Madame Clothilde BACHELLERIE au 1663 route du Berthier pour réfection de toiture. Dossier Accepté.

- Certificat d'urbanisme pour la vente TIXIER/BERNARD au 432 rue de la Potte.

- Certificats d'urbanisme pour la succession Michel DANGUIN à « Roche Palais ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente MARIETTON/BERTANIER à « Epieux ».

- Certificat d'urbanisme pour la vente PICARD/DUPERRAY au 462 rue des Grandes Planches.

- Certificat d'urbanisme pour la vente FERRINI/OSTLER au 4500 route de Brou.

### VOIRIE

- L'enrobé des places de parking devant le bâtiment de l'OPAC a été remplacé et les marquages au sol devraient être faits prochainement.

- Le mur de soutènement du chemin de Ronde va être consolidé.

- Projet de lotissement au-dessus de la MARPA : la CCBPD veut assurer la maîtrise d'œuvre de la future voirie de liaison avec la MARPA. Après réunion de concertation avec le lotisseur et la commune une nouvelle proposition doit être présentée.

### BATIMENTS

- Appartement au-dessus de la poste : Les travaux commandés à l'entreprise Bolvy Menuiserie ont été réalisés. La nouvelle locataire a emménagé le 1er octobre.

- La commune a résilié le contrat de mandat de gestion locative avec l'agence Pierre de Lune concernant l'appartement au-dessus de la poste avec effet au 31 décembre 2021.

### SCOLAIRE

- Revêtement sous le toboggan : le contour défectueux a été réparé par l'entreprise Paysage 2000.

- La rentrée s'est bien déroulée. L'équipe enseignante est motivée et prévoit cette année une classe découverte avec l'ensemble de l'école (excepté les petits). Le seul point noir reste l'obligation du port du masque : elles espèrent pouvoir bénéficier rapidement des mêmes mesures que la grande majorité des départements français. L'élection des parents d'élèves a eu lieu. Le prochain conseil d'école serait prévu le 9/11 (en attente de confirmation et d'invitation).

### COMMUNAUTE COMMUNES

- Commission culture : Grâce au label Pays d'Art et d'Histoire, la CCBPD peut mettre à disposition des écoles, des guides conférenciers pour développer

une information de qualité sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage et le patrimoine.

- Compte - rendu de la commission petite enfance du 16 septembre.

- Compte-rendu de la commission Emploi/formation et Jeunesse.

### SPORT/ASSO/FESTIVITES

- Compte-rendu de la réunion des présidents d'association du 8 octobre.

### EAU & ASSAINISSEMENT

- Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt : Compte -rendu de l'assemblée générale du 30 septembre. Prochains travaux pour la commune de Ternand : 1.5 km de canalisation devraient être remplacés au Berthier.

### ELECTRICITE

- SYDER : compte -rendu de la réunion de 28 septembre.

A noter qu'au programme des travaux 2021, le SYDER est intervenu sur Ternand au niveau de l'extension du réseau pour le pylône TDF ainsi que le renforcement du poste situé à l'Aricot.

### COMMUNICATION

- La commission travaille sur l'élaboration du prochain bulletin quadrimestriel qui sera distribué le week-end du 18-19 décembre ainsi que sur le bulletin annuel. Concernant ce dernier, il sera impératif aux associations et annonceurs de communiquer les articles et photos avant le 30 novembre.

### TOURISME PATRIMOINE

- Candidate pour entrer dans le réseau des Petites Cités de Caractère®, la commune de Ternand a reçu le mercredi 6 octobre une Commission d'Homologation.

Au sein du Vieux Bourg de Ternand, Cité médiévale, la municipalité de Ternand a accueilli Christian Montin, Président des Petites Cités de Caractère Auvergnnes-Rhône Alpes, Laurent Mazurier, Directeur des Petites cités de Caractère France, Anne Soula, Coordinatrice régionale des Petites Cités de Caractères Auvergnnes Rhône Alpes, ainsi que ses partenaires institutionnels et acteurs du territoire.

Bernard Dumas, Maire de Ternand, accompagné de l'équipe municipale et de

l'association des Amis du vieux Ternand ont présenté l'historique du projet et les engagements pris en faveur de la Charte de Qualité de la marque, dont l'objectif est la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires, pour les habitants, comme les touristes.

Une visite du vieux bourg et un temps d'échanges ont permis d'aborder la candidature sous l'angle des 5 critères obligatoires : avoir une protection au titre des Monuments Historiques ou un Site Patrimonial Remarquable, moins de 6000 habitants, un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, un programme pluriannuel de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines ainsi qu'une stratégie de développement touristique.

Aux termes d'un tour de table qui a réuni le Département du Rhône, l'Épic Maison départementale Rhône Tourisme, le Pays d'Art et d'Histoire du Beaujolais, le Géopark Beaujolais, l'office de tourisme Destination Beaujolais, la Fondation du Patrimoine, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement, les services de la DRAC et de l'UDAP, une décision a été prise en huit clos, sans les représentants

de la commune. Elle sera communiquée en fin d'année, il faudra donc patienter pour savoir si Ternand rejoindra Riverie, actuelle seule commune du département du Rhône, labellisée Petites Cités de Caractère.

## DELIBERATIONS

- Avis portant sur l'adhésion de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Saône Doubs.

- Présentation des rapports annuels 2020 du Syndicat des Eaux du Val d'Oingt.

- Acceptation des amendes de police.

## CCAS

- Repas des Anciens le samedi 4 décembre 2021 à la salle d'animation.

## DIVERS

- Les vœux de la municipalité se dérouleront le samedi 8 janvier 2022 à 18h à la salle d'animation.

- Cérémonie du 11 novembre, rendez-vous pour la commémoration à 11h au vieux bourg puis un verre de l'amitié sera offert à la mairie.

- Aménagement « entrée de bourg » : les plantations vont être réalisées courant novembre.

- Remerciements des Voisinées.

- Le Rallye Charbonnières aura lieu le 28, 29 et 30 avril 2022 et passera sur notre commune le vendredi 29 avril.

- Demande de subvention par l'association l'AFM-Téléthon. Demande refusée.

- L'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu par la Préfecture suite aux intempéries du 27 juin 2021.

- Projet d'installation d'un range-vélo devant l'école.

*Fin de la réunion : 22h40.*

## Mardi 7 Décembre 2021

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 7 décembre 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.  
Secrétaire de séance : Cindy PERREAL -  
Début de la séance 20H00  
Excusée : Marie-Claude PEIGNEAUX.  
Approbation du compte-rendu du 19/10/21.

## URBANISME & ASSINISSEMENT

- Permis de construire déposé par Monsieur Antoine RICHEZ et Madame Joséphine RICHEZ au 750 route de Saint Vérand pour rénovation d'un bâtiment artisanal en maison d'habitation et construction d'une piscine. Dossier transmis à la CCBPD.

- Permis d'aménager déposé par SAS CHOUN à l'impasse d'Epieux pour création de 5 lots à bâtir. Dossier transmis à la CCBPD.

- Demande préalable déposée par Monsieur Jean-Jacques PAIRE au 1591 route de Sainte Paule pour réfection de toiture. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Jean BOSLAND au 2442 route du Berthier pour nettoyage et pose d'un

hydrofuge coloré sur toiture. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Monsieur Richard LEPAPE au 78 rue du Val d'Azergues pour construction d'une piscine. Dossier transmis aux Architectes du Bâtiment de France.

- Certificat d'urbanisme pour la vente PERRODIN-RAOUX/JARRY à Ronzières.

- SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Beaujolais : Les élus du Beaujolais se sont lancés dans la révision du SCoT. Cette démarche permettra d'une part de conforter le projet de développement du territoire Beaujolais en intégrant les évolutions administratives, sociales et de prendre en compte les changements des comportements des habitants et usagers. Par ailleurs, les périmètres administratifs ont évolué avec des fusions de communes et d'intercommunalités, le SCoT doit s'adapter à ce nouveau découpage administratif qui implique une manière différente de faire l'aménagement sur le territoire.

Cette révision devrait se terminer fin 2022 / début 2023.

Pour rappel, la révision de notre Plan Lo-

cal d'Urbanisme (PLU) ne pourra débiter qu'après validation du SCoT Beaujolais.

- Révision du Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi) de l'Azergues : Le bassin versant de l'Azergues est actuellement couvert par un PPRNi approuvé par le préfet 31 décembre 2008. Cependant, ce PPRNi ne tenait pas compte des effets des affluents de l'Azergues en cas de crues.

Afin de prendre en compte ces affluents et des risques afférents, le préfet du Rhône a décidé de prescrire la révision de ce PPRNi qui permettra de disposer de mesures plus adaptées à la réalité du territoire et aux phénomènes potentiels d'inondation.

Le nouveau PPRNi est désormais prescrit (1<sup>ère</sup> phase d'élaboration) et concerne l'ensemble des 53 communes du bassin-versant.

Dès maintenant, les nouveaux aléas transmis par arrêté préfectoral aux communes, s'ils sont plus contraignants que le PPRNi de 2008 doivent être pris en compte dans les décisions d'urbanisme.

En attendant l'approbation finale du nouveau PPRNi (2<sup>nde</sup> phase d'élabora-

tion), une note de gestion transitoire a été transmise aux maires en accompagnement des cartes d'aléas. Cette note précise les modalités de prise en compte du risque inondation d'ici l'approbation du PPRNi révisé (qui sera alors accompagné d'un règlement de constructibilité affiné pour l'ensemble du territoire).

Une réunion publique se déroulera en 2022 à laquelle seront conviés l'ensemble des habitants des communes concernées par la PPRNi.

## VOIRIE

- Compte-rendu de la réunion de la commission.  
- Ouvrages d'art : Notre commune a été éligible à une aide financière pour l'évaluation des ponts et murs de soutènements dans le cadre du Plan Relance 2021. Après diagnostic, la passerelle du Petit Paris, le mur du chemin de Ronde et les murs de soutènement de Ternaison ont été retenus.

- À la suite des derniers orages, il a été décelé des problèmes d'eau pluviale « en Bagny », une étude va être réalisée par le service voirie de la Communauté de Communes.

- Les Brigades Nature Rhône : Elles sont un regroupement associatif du GROUPE SOS Transition portant des chantiers d'insertion par et vers les métiers verts.

La commune n'a pas pu bénéficier de leurs services cette année, le Conseil étudie les travaux pour l'année prochaine.

- La voirie du lotissement de la Promenade : dossier acté par le notaire et donc devient voirie communale.

## BATIMENTS

- Compte-rendu de la réunion de la commission.  
- Local de la poste : Le Conseil donne son accord pour l'installation d'un kit de ventilation par l'entreprise MARDUEL pour un montant de 733€ TTC.

- Appartement au-dessus la poste : Proposition de changer la porte d'entrée et la porte de l'agence postale. Accord du Conseil.

- Vestiaires du Foot : Changement d'un thermostat d'un chauffe-eau.

- Range vélos : La commune souhaitait installer un range-vélos place du Donjon. A la demande du Conseil d'Architecte, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) cette installation sera différée afin que son intégration soit cohérente avec le projet d'adhésion à Petite Cité de Caractère.

## SCOLAIRE

- Compte-rendu du Conseil d'école du 9/11 : l'effectif de l'école est en

constante évolution depuis 2015 pour atteindre 76 élèves cette année (27 maternels, 23 CP/CE1 et 26 CE2/CM). L'équipe enseignante reste à l'identique avec Corinne Ponthus en tant que directrice gérant la classe de maternelle, Elo-dice Mazard (CP/CE1) et Laura Vermare (CE2/CM). 3 autres enseignants viennent compléter les temps partiels ou le temps de direction (Nathalie Sapin, Camille Renaud et Philippe Arbogast). L'école bénéficie d'une AESH en la personne de Karine Eloy. Un nouveau projet d'école doit être mis en place s'étalant sur les 4 années à venir. Les travaux demandés à la mairie ont tous été réalisés et l'équipe enseignante a souligné travailler dans de bonnes conditions grâce à la réactivité et à la qualité des échanges. Une classe découverte pour les CP/CM est envisagée en avril. L'activité piscine est reconduite pour 33 élèves.

## COMMUNAUTE COMMUNES

- Compte-rendu de la commission finances du 11/10.

## EAU & ASSAINISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt (SIEVO).

## ELECTRICITE

- Compte-rendu de la réunion du 30/11 : Mutualisation des fonds de plans pour les communes et communautés de communes : Convention signée avec le CRAIG (Centre Régional Auvergne Rhône Alpes de l'Information Géographique) pour mutualiser les coûts d'acquisition, de gestion et de maintien d'un fond de plan à très grande échelle de type imagerie aérienne de précision.

## COMMUNICATION

- Compte-rendu de la réunion du 16/11 :  
o Rappel de la sortie du bulletin trimestriel le 17/12.

o Bulletin annuel prévu fin janvier : plusieurs associations n'ont pas encore rendu leur article. Un rappel sera fait.

## FLEURISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion du 27/11.

## DELIBERATION

- Redevance d'occupation du domaine public : Orange, TDF et Enedis, camion à pizzas.

- Approbation des rapports du SAVA.  
- Dissolution du Centre Communal d'Action Sociale.  
- Décision modificative pour encaissement des cautions.  
- Fonds Région Unie FRU – convention participation-Avenant 1.

## CCAS

- Le samedi 4 décembre, les seniors de notre village étaient à l'honneur pour fêter traditionnellement cette fin d'année. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour d'un repas préparé par le traiteur DESPINASSE (Maison FOUGERAS) de St Nizier d'Azergues et servi par les membres du CCAS. Daniel et Alexandra « Animation Musicale Danièle TORTI » ont animé cette journée.

## DIVERS

- Le projet éolien du groupe Ecodelta a été présenté et le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite.

- Fermeture définitive du centre des Finances de Chazay d'Azergues. A compter du 1er janvier 2022, les services de proximité pour les demandes les plus courantes :

- Maison du Rhône de Val d'Oingt
- Maison du Rhône de Lamure sur Azergues.

Concernant les factures locales et bons de secours :

- Service de Gestion Comptable de Villefranche sur Saône (04 74 09 46 80)

Concernant les impôts :

- Impôts.gouv.fr (0 809 401 401) ou sur votre espace particulier.

- « Participation citoyenne » : La signature de la convention en présence de Monsieur le Sous-Préfet, du colonel de Gendarmerie et du Major Prost aura lieu le mardi 4 janvier à 15h00 à la mairie.

- Contrat de Monsieur Denis SADOT : le Conseil Municipal approuve son renouvellement.

- Notification statutaire du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble (SRDC), adhésion de la commune de Quincieux.

- Les vœux de la municipalité se dérouleront le samedi 8 janvier 2022 à 18h à la salle d'animation si la situation sanitaire le permet.

- Collecte de bouchons plastiques à la mairie.

Fin de la réunion 22h00

## Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est tenue par un beau soleil en présence de Bernard Dumas, Maire, et d'une partie de son Conseil Municipal, des anciens combattants représentés par leur porte drapeau et de quelques Ternandais que nous remercions de leur présence. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur servi sur le perron de la Mairie.



## Halloween

Cette année encore, l'association des Amis de l'école a organisé une soirée Halloween pour les enfants de Ternand.

Au programme : horreurs, sorts, farces, bonbons et déguisements effrayants !

La soirée a été tellement bonne qu'on en a oublié de prendre des photos ! On vous retrouve l'année prochaine pour une nouvelle édition !



## KIFEKOI

Grand succès pour cette édition d'automne du traditionnel Kikèkoi !

Le samedi 16 octobre, plus de 30 personnes ont participé au nettoyage et à l'entretien des terrains communaux. Une grande partie des travaux prévus ont été réalisés.

**Un énorme MERCI à tous !!!!**

Voici une photo de la vingtaine de participants qui sont restés pour l'apéritif en fin de matinée, après avoir bien travaillé !



## La Classe en 2

La classe en 2 de Ternand se remet sur les rails après plusieurs années d'inactivité mais qui n'ont pas été infructueuses... Une nouvelle fois un seul objectif pour notre classe : vous faire rêver ! Avec toujours plus de surprises et d'évènements inédits.

### AU PROGRAMME :

- **Samedi 11 Décembre 2021**  
Vieux Bourg de Ternand => Stand au Marché de Noël
- **Dimanche 6 Mars 2022**  
Salle des fêtes => Vente de Petit salé aux lentilles
- **Dimanche 15 Mai 2022**  
Descente du vieux Bourg => Course de caisses à savon
- **Vendredi 10 & Samedi 11 Juin 2022**  
Ternand => Fête des conscrits



Vous êtes né une année terminant par « 2 » et l'aventure vous tente, venez nous rendre visite lors d'un de nos évènements afin d'en discuter ou contactez-nous :

- Président : M. Loïc MARIETTON  
06.84.20.63.08
- Trésorier : M. Maxime BALLANDRAS  
06.37.32.57.31
- Secrétaire : Mme. Jennifer TRICHARD  
06.63.85.16.16

Vous n'êtes pas de la classe en 2 et souhaitez participer à notre course de caisses à savon en catégorie folklorique, envoyez-nous vos coordonnées par SMS ou par MAIL (la2apleintube@gmail.com) afin que nous vous transmettions les bulletins d'inscription !

Conscritement,

L'Amicale de la classe en 2... A plein tube !



## Nouvelle activité à Ternand

Une nouvelle société vient de voir le jour : OPTIMUS GESTION. Après 20 ans d'expérience dans le pilotage d'un Département Financier (trésorerie, contrôle de gestion, comptabilité, bilan, liasse fiscale, budgets, reporting, paie/RH, gestion de projet, relations avec les tiers...), Eric Denéanne lance son activité de conseil et d'accompagnement personnalisé pour les chefs d'entreprises TPE-PME. Pour le contacter : [contact@optimus-gestion.fr](mailto:contact@optimus-gestion.fr)



## NAISSANCE

**KIJANSKI Théo, Elliot, Damien**

*né le 09/10/2021 à Gleizé*

**GENEVRIER Leya**

*née le 20/10/2021 à Arnas*

**MICHELIN BRENGEL Aristide, Lionel, Jacques**

*né le 01/11/2021 à Gleizé*



## Illuminations du 8 décembre

La pluie a cessé juste à temps pour permettre aux nombreux bénévoles d'allumer plus de 800 bougies et de les disposer le long des rues et ruelles, depuis l'entrée du bourg jusqu'aux escaliers menant au chemin de ronde.

Ornée de feuillages, bougies et plantes fleuries, l'église présentait sur l'autel de la chapelle nord les santons de la crèche qui avaient quitté leurs cartons à l'occasion de l'inventaire des objets religieux effectué par la Commission d'Art Sacré quelques jours auparavant.

Enfin le vin chaud offert par les Amis du Vieux Ternand a réchauffé tous les visiteurs qui ont autant apprécié leur promenade dans les ruelles que l'accueil qui leur a été réservé.



## Marché de Noël

Ce samedi 11 décembre s'est tenu le traditionnel marché de Noël organisé par les Amis de l'école. Trente exposants proposaient leurs créations diverses et variées : bougies, savons, accessoires pour bébé, bijoux, sacs en tissus, etc.

Les visiteurs ont été nombreux (malgré le contexte et le contrôle des pass sanitaires) à venir déguster la choucroute, les gaufres ou le vin chaud ! Vin chaud bien nécessaire car les températures étaient bien basses...

La journée s'est déroulée à merveille. L'association déplore tout de même le peu d'investissement des parents dans l'organisation de cette journée qui reste sa principale source de revenus...

Rappelons que cette année l'association doit financer une grande partie de la classe verte et que les bénéfices réalisés sont toujours destinés aux sorties de nos enfants...

